

Communiqué de presse / novembre 2017

13-17 novembre : Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

3 personnes sur 4 pensent que la déficience auditive représente un frein à l'embauche.



Alors que s'ouvre la 21^e édition de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées, le groupe d'experts de l'association JNA – association d'alerte et de plaidoyer dans le domaine de l'audition – interpelle sur la réelle volonté d'inclusion de la société française.

En effet, l'enquête Ifop, qui vient d'être commandée par l'association JNA fait apparaître que pour 70% des Français la déficience auditive représente un frein à l'embauche. Une proportion qui augmente de 7 points chez les 56 – 64 ans.

Déjà, lors de la précédente édition de la SEEPH 2016, l'enquête réalisée avec Ifop révélait que pour 8 Français sur 10 la déficience auditive représentait un frein à l'évolution

professionnelle et à l'embauche.

Les résultats de cette nouvelle enquête JNA – Ifop, réalisée en octobre 2017 auprès d'un panel représentatif de 1 000 individus, questionnent la capacité des Français à vivre ensemble au sein d'une société inclusive alors que la cause majeure de la déficience auditive demeure un phénomène naturel lié à l'âge qui concerne la majorité des individus à partir de 45 ans. S'ajoute cette cause, entre-autre, l'exposition quasi permanente au bruit dans son travail.

Des chiffres officiels sous-estimés au sein de la population française

Officiellement 6 millions de français seraient sourds et malentendants en France, mais l'absence de systématisation des bilans de l'audition ne permet pas de donner un reflet de la réalité de la perte auditive au sein de la population.

L'état des lieux de l'audition des Français réalisé par l'association JNA lors de la dernière Journée nationale de l'Audition de mars 2017, fait apparaître un taux de 30% de personnes ayant un déficit auditif, sur l'ensemble des 8 100 relevés diagnostics transmis par les professionnels de l'audition et services ORL ayant participé à la Campagne de dépistage organisée par l'association JNA.

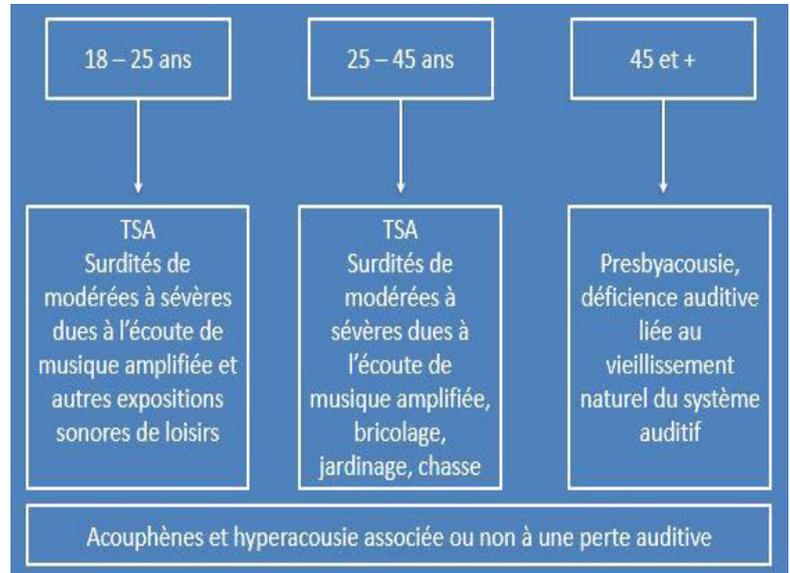
De même, la croissance des symptômes d'acouphènes en France au sein de toutes les tranches d'âge, permet aussi d'affirmer que les chiffres officiels sont sous-estimés. Le collectif de l'association JNA rappelle que la principale cause de déficience auditive demeure celle liée à l'avancée en âge, un facteur naturel de vieillissement comme les rides.

Pendant la vie moderne, les nuisances sonores et l'exposition au bruit au travail, ainsi que le phénomène récent des baladeurs et smartphone sont autant de facteurs aggravants d'accroître les troubles de l'audition.

Un enjeu crucial au sein des entreprises

Le bruit et le système auditif sont les meilleurs ennemis du monde. L'enjeu central est de maintenir la santé du cerveau auditif. La moindre fatigue de l'oreille, la moindre déficience sensorielle auditive non détectée et c'est l'ensemble des mécanismes de compréhension de la parole qui sont perturbés, déstabilisant l'équilibre de santé et dégradant les capacités humaines. Il est donc important de détecter et d'accompagner. Compte tenu de la prévalence, certes estimée, les dirigeants et RH ne pourront s'abstenir plus longtemps de mener des vraies politiques d'inclusion et de Bien Vivre ensemble.

Le vieillissement naturel de la population en entreprise devrait aussi favoriser l'émergence de pratiques d'accompagnement plus respectueuses et sur un mode gagnant – gagnant.



Un enjeu crucial de santé publique

Trois facteurs sont couteux aujourd'hui :

1) le bruit qui crée une fatigue de l'oreille bien en dessous des seuils réglementaires de 80 dB pendant 8 heures d'exposition. Cette fatigue représente un facteur aggravant de risques psychosociaux. La France est l'un des plus gros consommateurs d'anxiolytiques et de somnifères

2) la déficience auditive non détectée. Le déni, la méconnaissance et l'absence de bilan systématique intégré au parcours de santé des Français permettent de considérer que la déficience auditive est beaucoup plus élevée au sein de la population. Une surdité non gérée représente un danger pour l'équilibre de santé et de vie contribuant à l'aggravation des facteurs du vieillissement. Il est de la responsabilité publique de veiller à la bonne santé de sa population.

3) la marginalisation des personnes à déficience rejetées par le système. Le coût politique et social est manifeste. Les valeurs humanistes et visionnaires de la France sont à questionner. Quelle vision de la société souhaitons-nous ?

La moyenne d'inclusion des personnes handicapées est de 3,34% en France, loin des 6% imposés. Au pays des droits de l'homme et du citoyen, héritier de la période des lumières, comment ce clivage « as les capacités » « n'a pas les capacités » peut-il encore dominer les mentalités ? Il est dangereux pour l'évolution de notre civilisation et



Chaque jour, agir, organiser, fédérer pour une meilleure santé auditive en France

l'Histoire de la France devrait nous éclairer sur les ravages qu'il a provoqués. Une société qui met une partie de ses citoyens sur le banc de touche est-elle une société qui se porte bien ?

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	EXPERTS	SUJETS
	Docteur Didier BOUCCARA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75) Explorations fonctionnelles	Pathologies ORL – Pertes de l'audition et surdités – Presbycusie – Acouphènes
	Dr. Shelly Chadha Médecin ORL	Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif - OMS
	Pr. Olivier DOUVILLE Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)	Docteur en psychologie clinique – psychanalyste. Maître de conférence Université Paris Ouest La Défense
	Laurent Droin Directeur CIDB	Ingénieur acousticien – Directeur du CIDB
	Docteur Pascal FOILLET Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)	Pathologies ORL - Pertes de l'audition et surdités – Presbycusie – Acouphènes – Implants
	Monsieur Philippe METZGER Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)	Aides auditives – Accompagnement audioprothétique et prises en charge
	Madame Roselyne NICOLAS Spécialiste des acouphènes Présidente de France Acouphènes (75)	Acouphènes – Prise en charge et accompagnement des patients acouphéniques – Politique de santé publique
	Professeur Jean-Luc PUEL Directeur de Recherche Inserm Institut des neurosciences - Montpellier (34)	Recherches sur les solutions curatives acouphènes et hyperacousie – recherches sur les cellules sensorielles de l'oreille et neurosciences – Audiologie - Solutions du futur
	Docteur Agnès Job Chercheuse, Institut de Recherches Biomédicales des Armées.	Traumatismes sonores aigus et troubles attentionnels
	Monsieur Jean STANKO Président de l'association JNA Ancien audioprothésiste diplômé d'Etat - Lyon (69)	Politique de l'association – Politique de santé - Orientations des campagnes JNA – Audition
	Professeur Hung THAI VAN ORL, Chef de service audiologie et explorations orofaciales - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69) Centre de référence «Apprentissage et audition» - Centre Expert de l'Audition et troubles de l'équilibre	Audition et troubles des apprentissages – Audition et vertiges – ORL pédiatrique – Prise en charge des seniors du grand âge – Neurosciences et solutions de médiation
	Docteur Paul ZYLBERBERG Médecin du travail (75) Responsable d'associations	Bruit au travail : réglementation – Démarches de réduction du bruit – Surdités professionnelles – Surdités en France et dans le monde
	Professeur André Chays Professeur ORL (CHU de Reims) – Membre correspondant de l'Académie de médecine	Pathologies ORL - Pertes de l'audition et surdités – Presbycusie – Hypercausie - Acouphènes – Troubles de l'équilibre